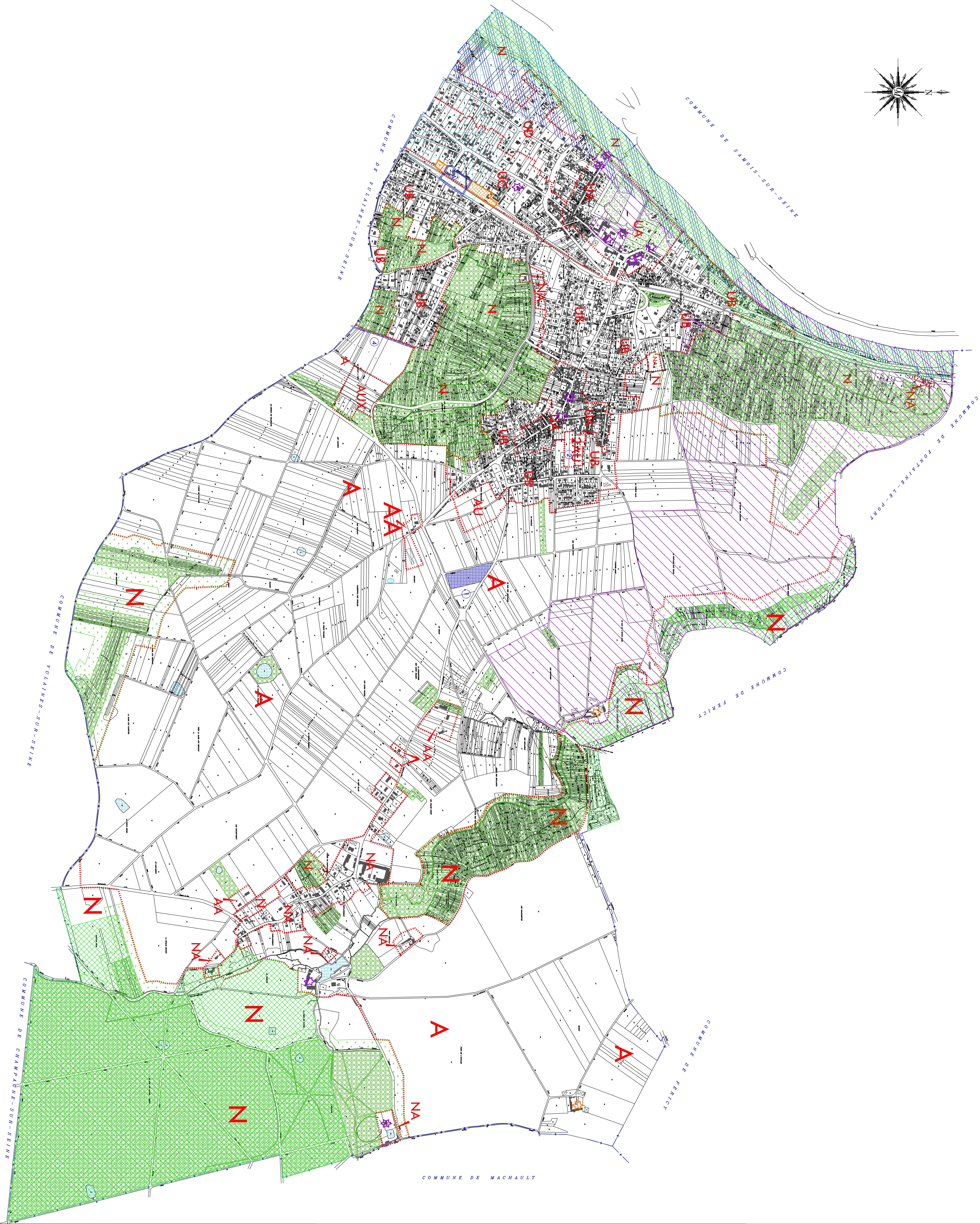
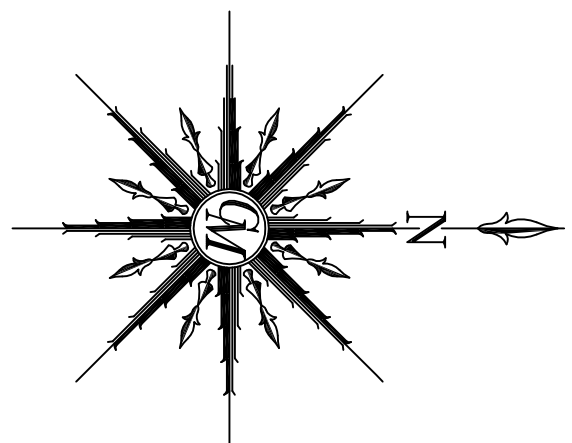


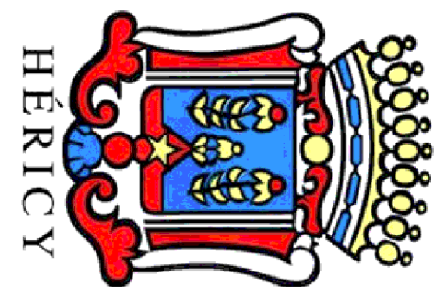


EMPLACEMENTS RESERVES

- 1- Création d'un cimetière - Commune
- 2- Pérennisation d'un chemin piéton existant - Commune
- 4- Classement voirie - Commune

A- équipement de transport collectif à renforcer

	limite de zone
	secteur de risque d'inondation
	secteur de milieux humides
	parc et jardin à conserver
	espace boisé classé ou sens de l'entité L 120-1 au code de l'urbanisme
	emplacement réservé
	protection des lisières
	site d'intérêt écologique ou sens de l'entité L 123-1-5 au code de l'urbanisme
	site d'intérêt paysager ou sens de l'entité L 123-1-5 au code de l'urbanisme
	secteur de répartition du logement ou sens de l'entité L 120-3 au code de l'urbanisme
	bâtiment patrimonial ou sens de l'entité L 123-1-5 au code de l'urbanisme ou sens de l'entité L 120-1-7 (sens de l'entité de l'urbanisme)
	protection de la ressource ou sens de l'entité L 123-1-5 au code de l'urbanisme
	équipement à renforcer



HERICY

PLAN LOCAL D'URBANISME

Document Opposable
Territoire Communal
Echelle 1/5000